

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 28/03/2024

### DISPOSITIF POUR LE MATCH DE FOOTBALL LOSC – RC LENS

Ce vendredi 29 mars 2024

Le vendredi 29 mars 2024, un match de football opposant le Lille Olympique Sporting Club (LOSC) au Racing Club de Lens (RC Lens), dans le cadre de la 27<sup>ème</sup> journée du championnat de France de Ligue 1, se tiendra à 21h00 à la Decathlon Arena - Stade Pierre-Mauroy de Villeneuve d'Ascq.

Afin d'assurer la sécurité de cet évènement, un arrêté préfectoral de périmètre et d'encadrement a été pris. Les mesures administratives suivantes seront mises en place du **vendredi 29 mars à 12h00 au samedi 30 mars 2024 à 04h00 du matin**.

Les supporters du RC Lens qui participent au déplacement effectué en autobus et organisé par le club devront obligatoirement se conformer aux modalités d'acheminement vers le stade (définies dans l'arrêté préfectoral).

**Les personnes munies d'un billet**, d'une contre-marque ou de tout autre titre permettant d'assister à la rencontre **mais ne participant pas au déplacement officiel organisé par le RC Lens**, ne peuvent se prévaloir de la qualité de supporter lensois ou se comporter comme tel dans le périmètre listé ci-dessous et dans la Decathlon Arena - Stade Pierre-Mauroy, en dehors du secteur qui leur est réservé.

Il est interdit à toute personne se prévalant de la qualité de supporter du RC Lens ou se comportant comme tel, démunis d'un billet, d'une contre marque ou tout autre titre permettant d'assister à la rencontre, de se rendre au Decathlon Arena - Stade Pierre-Mauroy et de circuler ou stationner sur la voie publique dans le périmètre délimité par les voies suivantes :

**Rue Verte / Boulevard Van Gogh /**

**Boulevard du Breucq / Rue de la Volonté /**

**M146 / Avenue de l'Avenir / Boulevard de Valmy**

### Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/  
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Il est interdit pour tout spectateur, de posséder, transporter et utiliser aux abords et dans l'enceinte du stade ainsi que dans le périmètre cité ci-dessus, tous pétards ou engins pyrotechniques et tout objet pouvant être utilisé comme projectile ou pouvant constituer une arme.

Le non-respect de ces mesures est punissable de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 €. En cas de condamnation, une peine complémentaire d'interdiction judiciaire de stade pendant un an peut être prononcée.

\*\*\*

**La bretelle 2a de la RN227, dans le sens Lille – Gand, fera l'objet d'une mesure de fermeture temporaire à la circulation à compter de 18h00, pour permettre l'accès de tous au stade.** Compte tenu de la forte affluence et d'une circulation dense, il est recommandé d'anticiper votre arrivée au stade et de privilégier les transports en commun.

Les services de l'État, les forces de l'ordre et les renforts d'unités de force mobile restent mobilisés afin d'assurer la sécurité de tous.

Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, compte sur la responsabilité collective et individuelle des supporters du LOSC et du RC Lens, ainsi que de l'ensemble des personnes assistants au match, afin que chacun puisse profiter de cet événement festif et convivial en toute sécurité.

\*\*\*

Retrouvez l'ensemble des mesures sur :

<https://www.nord.gouv.fr/contenu/telechargement/94477/674467/file/Recueil%20n%C2%B0116%20du%2027%20mars%202024.pdf>

## Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50  
Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)